



<http://www.sud-renault-douai.com>
Tel : 38926

Infos SUD



26 mai 2010

JUGEMENT DES CTC DU 6 OCTOBRE 2010

HISTORIQUE D'UN JUGEMENT suite à d'énormes dérives sur nos CTC , alors que plusieurs syndicats menaçaient de saisir la justice pour obtenir que le code du travail soit appliqué aussi à Renault Douai. Des bonnes intentions de tous mais... pas d'action.

SUD le petit nouveau, après analyse de son service juridique dont la compétence n'est plus à mettre en doute, saisi en référé c'est-à-dire sur l'essentiel, le Tribunal de Grande Instance (TGI) avec pour objectif de remettre à zéro les CTC des salariés de Renault Douai .

LE 6 OCTOBRE 2009 le jugement fut rendu, il fut très clair :

- Remise à zéro de tous les CTC au 31 décembre 2008 sous astreinte de 1000 euro par jour de retard et par salarié concerné.

8 OCTOBRE 2009 un déchainement violent de désinformation a eu lieu, la direction et ses deux partenaires **dont toutes les dérives sont autorisées**, allèrent même jusqu'à organiser un débrayage contre SUD, avec FR3, pétition etc... la direction allant même jusqu'à demander à ses 2 amis de pousser les salariés pour avoir un maximum de grévistes, du jamais vu..... !

SUD ne renonce pas, et le 4 février 2010 , nouveau jugement qui sera rendu **le 31 mars 2010**, plus clair et plus puissant que le premier...(**il dit que les « CTC positifs ne peuvent être pris qu'à l'initiative du salarié**) bizarrement les 2 syndicats de la direction jouent les grandes muettes...pas un tract , pas un souffle, RIEN.... !

COUP DE THEATRE le 12 mai avait lieu l'appel que la direction avait formulé sur le jugement du 6 octobre 2009. La Direction radie son appel, le jugement reste donc effectif, **la direction doit donc payer l'article 700 soit la somme de 2000 euros de dommages et intérêts à SUD.**

TOUT UN CINEMA DE LA DIRECTION ET DE SES SYNDICATS POUR RIEN !! SAUF ..DISCREDITER LE SYNDICAT SUD QUI SE BAT POUR LES SALARIES.

ET POURTANT un syndicat pour ne pas le citer FO écrit dans son tract général 24 : « *une fois de plus SUD crie victoire, pourtant rien n'a changé , l'appel est toujours en cours et le jugement toujours pas rendu...certainement encore un miroir aux alouettes auquel SUD voudrait vous habituer »*

LE SAVIEZ VOUS les syndicats FO et CGC donnent toute leur aide possible à la Direction pour essayer de gagner son appel sur le jugement du 31 mars 2010, **ils ont même fourni la pétition demandant l'annulation du jugement.** La Direction vante **que ce sont les syndicats majoritaires de l'usine qui sont les gestionnaires du CE qui demandent le retour à la situation antérieure, c'est-à-dire que tous les salariés Renault Douai devraient repartir en négatif et rendre les congés qu'ils auraient pris entre le 31 décembre 2008 et le jour ou sera rendu l'appel ??** est-ce vraiment des syndicats qui se battent pour les salariés en souhaitant que la Direction gagne son appel ??

LA LETTRE DE L'AVOCATE DE SUD SE PASSE DE COMMENTAIRES Tournez SVP